

L'actu centrée

Mars 2026

P. 08

**Le congé familial fédéral,
un congé égalitaire pour
les parents**

P. 10

**Imposition individuelle :
une réforme qui pénalise
les familles**

P. 13

**Fraudes électorales
à Vernier : protégeons
l'intégrité du vote !**

P. 04

Jobs d'été: soutenons nos jeunes

**Le Centre
Genève**



Mars 2026

Oui aux jobs d'été



Rédacteur en chef : Pablo Garcia Herrera • Editeur Responsable : Vincent Gillet

4 éditions p/an - L'actu centrée // Prix Abo. 40.- ou 60.- avec soutien
Le Centre Genève • Boulevard de la Cluse 9, 1205 Genève
T. 022 328 20 11 • info@lecentre-ge.ch • <https://ge.le-centre.ch> • facebook.com/Lecentregeneve
Imprimé en 850 exemplaires • Imprimerie Multicolor • Via Monnet 6, 1214 Vernier

L'édito

La cigale ne chante pas tout l'été...

On pourrait croire que le débat sur les jobs d'été relève d'un sujet secondaire, presque anecdotique. Quelques semaines de travail pendant les vacances scolaires, un peu d'argent de poche, et un bronzage de maître-nageur en attendant les plages. Rien qui ne mérite de longues discussions politiques. Et pourtant, derrière ce sujet en apparence anodin, se joue un choix de société, celui de la place que nous voulons offrir aux jeunes au moment d'entrer dans la vie professionnelle.

Le monde du travail des 16-25 ans s'est radicalement transformé en l'espace d'une génération. Si le chômage des jeunes reste contenu, les parcours professionnels débouchent sur des emplois moins stables qu'autrefois ; un jeune sur deux occupe actuellement des postes à durée déterminée. On étudie plus longtemps, on se spécialise plus tôt, tandis que les employeurs attendent déjà des expériences de terrain. Dans le même temps, les fonctions dites « junior » se raréfient, grignotées par l'automatisation et l'intelligence artificielle. Pour un jeune, décrocher un premier poste relève de moins en moins de l'évidence.

Dans ce contexte, une première expérience professionnelle ne relève pas du simple petit boulot. Elle fait souvent la différence. On apprend à travailler en équipe, à respecter des horaires, à assumer une responsabilité, même modeste. Le job d'été marque souvent la première rencontre avec le monde professionnel, le moment où un jeune n'est plus seulement élève ou étudiant, mais reconnu comme un travailleur. Cette confiance accordée, parfois pour la première fois, installe des repères, un cadre nouveau et ouvre des perspectives pour la suite.



Philippe Rochetin,
Président du Centre Genève

Il faut aussi lire cette question sous l'angle social. Tous les jeunes ne disposent pas du même carnet d'adresses. Certains trouvent sans difficulté un stage grâce à leur entourage alors que d'autres cherchent longtemps sans succès. Les jobs d'été, par leur facilité d'accès et leur coût plus faible pour l'entreprise, jouent aussi ce rôle d'amortisseur social. Ils offrent une première chance à ceux qui n'ont pas forcément les bons contacts. C'est un mécanisme simple, mais essentiel, si l'on veut que l'égalité des chances soit une réalité.

Défendre les jobs d'été n'implique pas d'opposer protection des salariés et insertion des jeunes. Il s'agit de trouver un équilibre intelligent et de reconnaître que le job d'été n'est pas un emploi comme un autre, c'est un tremplin. Lui appliquer systématiquement le salaire minimum revient à en détourner le sens. En effet, les missions confiées à des jeunes sont temporaires et formatrices. Elles exigent du temps d'accompagnement et une certaine souplesse. Si leur coût est aligné sur celui d'un poste occupé par un adulte expérimenté, beaucoup d'employeurs renoncent tout simplement à engager des jeunes pour quelques semaines. Le paradoxe est évident : à vouloir protéger, en imposant le salaire minimum aux jobs d'été, on finit par les faire disparaître.

Voilà pourquoi la sauvegarde des jobs d'été est un choix assumé. Le choix de croire que l'insertion professionnelle commence tôt, souvent par des missions modestes mais structurantes. Car donner à un jeune la possibilité de travailler quelques semaines pendant l'été, ce n'est pas seulement lui offrir un salaire, c'est lui dire qu'il a sa place et qu'on lui fait confiance. Et c'est sans doute l'un des messages les plus utiles que le politique puisse aujourd'hui adresser à sa jeunesse.

Votations du 8 mars

Les jobs d'été : sans travail, pas de salaire

Aujourd'hui, pour un jeune en formation, accéder à une première expérience professionnelle relève presque du parcours du combattant. Or, sans expérience, il est extrêmement difficile d'en acquérir une : c'est un cercle vicieux que beaucoup connaissent trop bien.



Gabriel Haddad,
Président des
Jeunes du Centre

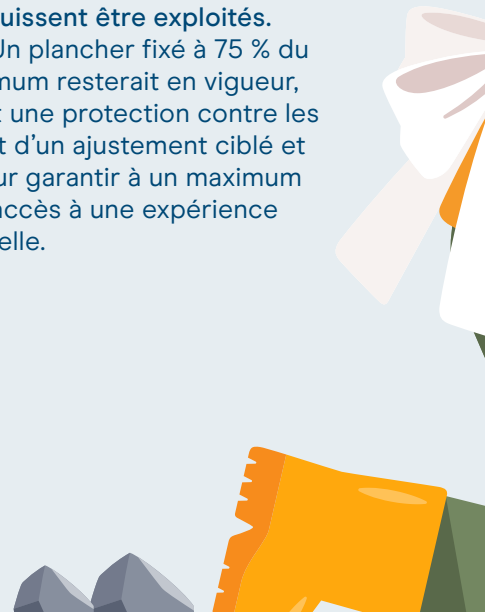
Lorsqu'on m'a demandé si abaisser le salaire minimum pour les jobs d'été était une bonne idée, ma réponse a été claire : oui, absolument ! Le but n'est pas de précariser les jeunes mais de leur ouvrir des portes.

Cette réforme fait face à plusieurs idées reçues qu'il convient de clarifier.

Première idée reçue : une confusion sur la nature des emplois visés.
Il ne s'agit pas de « jobs étudiants » à l'année, mais bien de jobs d'été, limités à une période maximale de deux mois et réservés aux moins de 25 ans.

La nuance est essentielle : l'objectif n'est pas de créer une sous-catégorie permanente de travailleurs moins bien payés, mais de faciliter l'accès à une première expérience professionnelle durant l'été seulement.

Deuxième idée reçue : la crainte que les jeunes puissent être exploités.
C'est faux. Un plancher fixé à 75 % du salaire minimum resterait en vigueur, garantissant une protection contre les abus. Il s'agit d'un ajustement ciblé et encadré pour garantir à un maximum de jeunes l'accès à une expérience professionnelle.



L'objectif principal est clair : alléger temporairement les charges pour les employeurs et augmenter le nombre de postes disponibles.

Aujourd'hui, face à un coût salarial élevé, de nombreux employeurs renoncent tout simplement à engager des jeunes sans expérience. Résultat : moins d'opportunités, et une sélection souvent restreinte aux profils déjà "connectés" ou recommandés. Lorsque les places se raréfient, le favoritisme et le népotisme trouvent un terrain fertile. À l'inverse, élargir l'offre permettrait de démocratiser l'accès au monde du travail.

Troisième idée reçue : certains avancent que les jeunes utilisent l'été pour constituer une réserve financière pour le reste de l'année. C'est en partie vrai. Toutefois, à Genève, le coût de la vie est tel que deux mois de travail, même rémunérés au salaire minimum,

ne suffisent généralement pas à couvrir une année d'études. Par ailleurs, de nombreux étudiants en situation précaire ne parviennent même pas à décrocher un emploi estival aujourd'hui, faute de postes disponibles. Une opportunité légèrement moins rémunérée vaut souvent mieux qu'aucune opportunité.

Il est important de rappeler que l'instauration du salaire minimum a constitué un progrès social indéniable. Cependant, toute politique publique mérite d'être évaluée à l'aune de ses effets concrets. Dans le cas des emplois estivaux pour jeunes sans expérience, on constate que l'obligation de verser le salaire minimum a fait baisser le nombre de postes disponibles. Pour certains employeurs, le risque financier ne justifie plus l'embauche d'un profil débutant.

Or, la première expérience professionnelle n'est pas seulement une question de revenu : c'est un investissement en compétences, en autonomie et en employabilité. Elle permet d'apprendre les codes du monde du travail, de développer un réseau, et de construire un CV. Refuser d'adapter le cadre légal pour faciliter cette première marche, c'est accepter que de nombreux jeunes restent bloqués au point de départ.

En somme, ce projet est une mesure ciblée, encadrée, et qui ouvre réellement le marché du travail à la jeunesse genevoise.

OUI

au retour des jobs d'été !



L'immobilisme n'est pas une réponse au changement

La Suisse entre dans une décennie décisive. Une décennie où se joueront à la fois sa sécurité énergétique, sa compétitivité industrielle et sa capacité à rester une économie souveraine dans un monde de plus en plus instable. La crise énergétique européenne, les tensions géopolitiques et l'accélération de la transition technologique ont rappelé une évidence : les pays qui investissent aujourd'hui dans leurs infrastructures et leurs technologies maîtriseront leur destin économique. Dans ce contexte, la création du Fonds climat n'est pas un réflexe idéologique, mais une décision de politique économique lucide et pragmatique.



Pablo Garcia Herrera,
Assistant politique du Centre

Partout autour de nous, les grandes économies ont compris l'enjeu. Les États-Unis ont engagé plus de 350 milliards de dollars dans les technologies propres, l'Union européenne déploie des plans industriels massifs et l'Asie accélère ses investissements dans les batteries, l'hydrogène et les réseaux électriques. Sans outil comparable, la Suisse risque de voir ses entreprises se retrouver en position de faiblesse, ses investissements se tarir, ses talents partir à l'étranger et certaines chaînes de production se fragiliser.

Un fonds d'investissement public bien ciblé permet au contraire de mobiliser des capitaux privés, de sécuriser les projets industriels et d'offrir la visibilité nécessaire aux entreprises pour investir sur le long terme. Car il poursuit également la mission cruciale de cautionnement des aménagements prévus par les collectivités publiques en faveur de la transition écologique.

Le fonds climat soumis au vote ce dimanche 8 mars prévoit des investissements de 200 à 250 milliards de francs sur plusieurs décennies, soit environ 0,7 à 1 % du PIB par an. Certains brandissent le coût de ce



projet pour effrayer, mais rapporté à la taille de notre économie, cet effort reste maîtrisé, surtout au regard des investissements déjà consentis dans d'autres infrastructures nationales.

La Suisse dispose de finances publiques solides et d'une dette parmi les plus faibles d'Europe. Chaque franc engagé dans la rénovation énergétique, la production d'énergie indigène ou les technologies propres peut générer plusieurs francs d'investissements privés et soutenir des milliers d'emplois dans la construction, l'ingénierie, l'industrie et les services. La transition énergétique représente un marché de croissance estimé à plusieurs dizaines de milliards par an pour les entreprises suisses.

Investir aujourd'hui permet surtout d'éviter des coûts bien plus élevés à l'avenir. Il suffit pour s'en convaincre de rappeler que la Suisse dépense chaque année plus de 8 milliards de francs pour importer des énergies fossiles.



Cette dépendance expose notre économie à la volatilité des prix internationaux, aux crises géopolitiques et aux risques de pénurie. En renforçant l'efficacité énergétique, en développant les sources d'approvisionnement renouvelables et en modernisant les réseaux, nous réduisons cette facture, améliorons notre balance commerciale et stabilisons les coûts pour les ménages comme pour les entreprises. La transition énergétique devient ainsi une politique de souveraineté nationale.

En effet, la modernisation des infrastructures constitue bien l'autre pilier de cette démarche. Les investissements dans les réseaux intelligents, le stockage de l'énergie, les transports propres ou la rénovation des bâtiments améliorent la productivité nationale, soutiennent l'emploi local et renforcent l'attractivité économique du pays. La qualité des infrastructures est un facteur déterminant de compétitivité.

Cet effort s'inscrit dans une tradition suisse d'investissements structurants. Comme l'a rappelé à plusieurs reprises Jean-Pierre Danthine, vice-président de la BNS (2012-2015), la solidité d'une économie ne repose pas uniquement sur la discipline budgétaire, mais aussi sur la capacité à financer des actifs productifs qui soutiennent la croissance à long terme. Dans une période de transformation structurelle, l'inaction représente un risque plus grand pour la stabilité économique que l'investissement ciblé. Un fonds climat bien gouverné, transparent et inscrit dans la durée s'inscrit dans la tradition suisse d'investissements structurants, comparable à ceux qui ont permis le développement de nos installations ferroviaires, des barrages et des routes nationales.

En orientant les capitaux publics et privés vers des projets utiles, en soutenant les PME et en donnant une visibilité à long terme, la Suisse peut transformer une menace globale en opportunité nationale. C'est une approche pragmatique qui respecte l'économie de marché tout en assumant le rôle stratégique de l'État lorsque des investissements de long terme sont indispensables et urgents.

La Suisse a toujours su s'adapter voire anticiper les grandes transformations dans son histoire récente. Aujourd'hui, elle doit le faire à nouveau grâce à la mise en place du fonds climat. Dans un monde incertain, l'inaction n'est pas de la prudence. Le fonds climat offre à la Suisse la possibilité de rester maîtresse de son avenir économique et énergétique, tout en préparant des conditions de vie stables et durables pour les générations futures.

Politique familiale

Le congé familial fédéral, un congé égalitaire pour les parents

Depuis le 2 avril 2025, une initiative populaire aspire à proposer un congé familial donnant accès à une meilleure conciliation du travail et de la famille. Née d'une alliance réunissant les Vert-e-s, les Vert libéraux, le Centre Femmes, Alliance F et Travail. Suisse, l'initiative est actuellement dans la phase de la récolte des signatures. Concrètement, ce projet politique propose des congés parentaux égaux, de 18 semaines, et pris en alternance, de manière à encourager le retour des femmes sur le marché du travail et à permettre, à long terme, aux deux parents d'exercer une activité lucrative. Ce projet sera financé par les cotisations paritaires et devrait représenter une hausse de 0,25 % des APG, passant de 0,5% à 0,75%.



Laetitia Ammon-Chansel,
Co-Présidente du
Groupement Femmes

Pourquoi un congé familial égal pour les parents ?

L'entrée dans la parentalité est décrite comme un point de rupture qui amène les personnes vers une nouvelle vision du monde et qui transforme leurs insertions sociales. Lors de ces périodes de transition, les congés parentaux exercent une influence majeure sur la manière dont les hommes et les femmes perçoivent leurs rôles dès le début de leur vie de parents. Si les femmes sont impliquées dans le processus parental dès la grossesse, l'enrôlement des hommes est plus progressif et c'est au travers des pratiques parentales qu'ils construisent un lien avec leur enfant et qu'ils s'approprient leur rôle de père.

La possibilité d'un congé paternité aussi long que le congé maternité, offre aux hommes l'opportunité de s'investir dans leur rôle de père, à hauteur égale des mères. Il ne les cantonne pas au rôle classique de pourvoyeur économique, mais il offre un modèle de répartition

égalitaire qui leur permet de s'investir dans les soins à l'enfant, de se sentir compétents et reconnus dans leur statut de père.

Les pères d'aujourd'hui, souvent appelés « nouveaux pères », sont guidés par un nouveau système normatif représenté par la paternité engagée. Cette manière actuelle d'être père est construite sur le principe d'autonomie des hommes dans les soins à l'enfant, ainsi que sur celui de la co-responsabilité parentale. Au sein de ces nouvelles injonctions à la paternité, le père se situe dans une position ambivalente : il oscille entre une position de sujet, acteur de son engagement auprès de l'enfant ; et une position d'objet des attentes conjugales et des sollicitations sociales. Ces dynamiques sociales modernes doivent être prises en considération par nos institutions pour faciliter la mise en commun des besoins et des valeurs



Maintenir les femmes en activité professionnelle

L'initiative pour un congé familial propose un congé paritaire de 18 semaines et il est conçu pour être alterné. Ainsi, les mères peuvent retourner au travail lorsque les pères s'engagent dans leur congé paternité. Le partage de la charge mentale en lien avec la famille, libère un potentiel de main d'œuvre représenté par les femmes qui reprennent leur activité professionnelle plus rapidement et à des taux d'occupation plus élevés. La réinsertion professionnelle des femmes est plus facile si l'enfant est gardé par un membre de la famille, le père ou le deuxième parent, elles peuvent ainsi retrouver un équilibre pour concilier le travail et la maternité. Le congé parental est ainsi allongé, ce qui représente également une amélioration du bien-être de l'enfant, comme cela a été prouvé dans d'autres pays. D'autres arguments plaident en faveur du partage des tâches familiales, notamment la diminution du risque de dépression du post-partum ou de burn-out parental, et soulignent son importance capitale pour construire une société équilibrée.

des jeunes hommes et des jeunes femmes. Ainsi, une structure sociale adaptée encourage la possibilité de « faire famille », et permet la bonne santé physique et mentale des deux parents, tout en assurant la stabilité du couple parental sur le long terme, ainsi que la bonne santé économique des deux parents.

Si le partage des rôles familiaux apparaît comme un facteur indéniable d'équilibre sociétal, la législation actuelle n'en tient pas compte, et elle attribue unilatéralement les rôles en exploitant les stéréotypes. La mère à la maison avec l'enfant, le père au bureau ou à l'atelier ; des rôles que nous maintenons en place avec les 14 semaines de congé maternité (16 semaines à Genève) et les 10 jours de congé paternité. Ce faisant, nous pénalisons les femmes sur le marché du travail, et nombre d'entre elles choisissent ou subissent une diminution de leurs investissements professionnels lorsqu'elles deviennent mère.

Un congé qui profite à la Suisse

Le congé familial est un projet générationnel porteur. La Suisse vieillit et le taux de natalité est tombé à un niveau historiquement bas, de 1,3 enfant par femme. Cela a pour conséquence une pénurie de main d'œuvre qui ne cesse de s'accroître dans de nombreux secteurs. C'est la génération intermédiaire qui est la principale contributrice à la prospérité du pays et qui assure le financement des assurances sociales en exerçant une activité professionnelle. C'est aussi la génération intermédiaire qui élève la génération suivante et qui prendra soin des proches vieillissant-e-s.

Le congé familial est le projet politique qui propose un cadre adapté à la conciliation du travail et de la parentalité. Il est aussi prometteur de l'équivalent de 2'500 postes à temps plein chaque année et de meilleures prévoyances professionnelles pour les femmes actives.

Les Femmes du Centre Genève soutiennent cette initiative et vous invitent à la consulter sur le lien suivant : <https://www.conge-familial.ch/initiative/>

Votations du 8 mars

Imposition individuelle : une réforme qui pénalise les familles

La pénalisation fiscale du mariage est un problème largement reconnu. L'imposition individuelle pour les couples mariés, sur laquelle nous voterons le 8 mars, va cependant plus loin que la simple correction de cette inégalité. Non seulement elle ne résout pas le problème, mais elle en crée de nouveaux, plus profonds et encore plus coûteux.



Vincent Maitre,
Conseiller national
du Centre Genève

Cette réforme, présentée comme une mesure d'équité, profite en réalité surtout à une minorité de couples à deux revenus élevés et comparables. À l'inverse, les familles de la classe moyenne, notamment celles avec enfants et un seul revenu principal ou des revenus très inégaux, par exemple en raison d'un emploi à temps partiel, verraient leur charge fiscale augmenter sensiblement. **Ainsi, les familles dont le revenu est inférieur à 250'000 CHF feront systématiquement partie des perdantes.** On assisterait donc à une augmentation d'impôts pour une majorité de familles.

La réforme introduit également une complexité administrative considérable. **Les couples mariés devraient remplir deux déclarations fiscales au lieu d'une seule, ce qui représenterait environ 1,7 million de déclarations supplémentaires par an.** Pour les administrations, la réforme entraînerait une hausse des effectifs avec l'engagement nécessaire de près de 1'500 fonctionnaires supplémentaires, des investissements informatiques lourds et des coûts durables, sans bénéfice concret pour les contribuables, appelés néanmoins à en supporter la charge.

Contrairement aux promesses avancées, les effets positifs sur le marché du travail sont marginaux. Les estimations officielles évoquent tout au plus une hausse limitée du volume de travail, sans impact

structurel durable. Ainsi, rapporté à l'ensemble de la population active, cela représente tout au plus une augmentation marginale de l'ordre de 10'000 emplois et dépendant fortement de l'élasticité fiscale. Une réforme d'une telle ampleur ne peut se justifier pour des gains aussi incertains.

Au-delà des aspects financiers, l'imposition individuelle pose également un problème de cohérence juridique. Le mariage est reconnu par le droit civil et les assurances sociales comme une communauté économique et solidaire. En le traitant fiscalement comme une simple addition d'individus, la réforme ignore cette réalité et pénalise indirectement les familles qui font le choix d'une répartition des rôles différente.

La dimension fédéraliste ne peut être enfin ignorée. Le rejet du projet par 21 cantons lors de la consultation, puis - fait rarissime intervenu seulement deux fois dans l'Histoire ! - le lancement d'un référendum par dix d'entre eux, constitue un signal politique fort. Ce refus massif traduit une inquiétude légitime face à une réforme imposée d'en haut, alors même que les cantons ont déjà mis en place des solutions pour réduire la pénalisation du mariage.

Corriger une injustice est nécessaire. Le faire au prix d'une bureaucratisation extrême, d'augmentations d'impôts et d'un affaiblissement du fédéralisme ne l'est pas. **L'Initiative du Centre « Pour des impôts équitables »**, sur laquelle nous voterons plus tard dans l'année, corrige précisément cette injustice, de manière efficace et sans bureaucratie supplémentaire.

C'est pourquoi il convient de voter non, le 8 mars, à l'imposition individuelle.



Adieu RTS, Willkommen Weltwoche*

*Traduite en français par IA

NON à l'initiative SSR !

Le 8 mars prochain, nous voterons sur une initiative visant à réduire la redevance audiovisuelle de la SSR. Derrière la promesse d'une facture plus légère, on nous propose en réalité des médias publics au rabais. Sous les slogans sur « la facture trop chère » et au nom du pouvoir d'achat, se cache une vision à courte vue : celle qui consiste à affaiblir un pilier du débat public et de la cohésion nationale.



Pablo Garcia Herrera,
Assistant politique
du Centre

Ce vote dépasse donc largement le montant d'une facture, il ne se résume pas à l'économie d'une centaine de francs par an. Voulons-nous préserver une information indépendante pour tous, un lien entre nos régions et nos langues, et un espace démocratique solide ? Ou sommes-nous prêts à fragiliser ces équilibres pour des économies limitées ?

En filigrane de ces interrogations, une question plus centrale se pose : qui financera l'information de demain ? Un financement stable par la redevance garantit aujourd'hui une information qui ne dépend ni des annonceurs ni des intérêts économiques. Réduire fortement ce financement poussera

la SSR vers davantage de publicité et de partenariats commerciaux, avec une pression accrue sur les contenus. Moins de redevance aujourd'hui signifie plus de contenus calibrés pour les annonceurs demain. À terme, la liberté éditoriale et le rôle de contre-pouvoir de la presse publique seront fragilisés, et une SSR financièrement instable deviendra plus vulnérable aux arbitrages politiques.

À une époque où les rumeurs et les fake news circulent plus vite que les faits, la Suisse a besoin d'un média public capable de produire une information vérifiée et accessible à tous. La SSR couvre les votations, la politique fédérale et cantonale, les régions périphériques et les minorités linguistiques.

Cette présence n'est pas toujours rentable pour le marché privé, mais elle est indispensable à la vie démocratique. Moins de journalistes, c'est plus d'approximations, de vérités alternatives et de manipulations.

Aujourd'hui, chacun en Suisse peut accéder à la même information, quel que soit son revenu ou sa région. Demain, ce ne sera plus forcément le cas.

Si les moyens diminuent fortement, la tentation sera grande de privilégier les publics les plus rentables ou d'augmenter les contenus payants. On passerait alors d'un service public pour tous à une information réservée à ceux qui peuvent se l'offrir. Or notre démocratie directe exige des citoyens informés ; elle suppose un accès équitable à l'information.

La Suisse, pays multiculturel et multilingue, repose sur des institutions capables de relier ses régions. La SSR joue un rôle irremplaçable dans cette cohésion en produisant des contenus dans toutes les langues nationales. Une baisse significative de la redevance toucherait d'abord les régions linguistiques minoritaires, où les productions sont plus coûteuses, c'est-à-dire la Romandie. Au nom d'économies marginales, on prendrait le risque d'affaiblir l'un des rares espaces médiatiques qui relie encore les régions du pays.

La SSR, ce n'est pas seulement de l'information. C'est aussi la création audiovisuelle suisse. Chaque année, elle investit environ 350 millions de francs dans la production de films, documentaires et programmes. Cela fait vivre près de 20'000 emplois directs et indirects dans notre pays. Affaiblir la SSR, c'est fragiliser tout cet écosystème.

Dans le domaine du cinéma en particulier, la SSR est un partenaire incontournable. Elle participe au financement d'une large part des films suisses, souvent aux côtés de la Confédération, des cantons et des fonds régionaux. Dans de nombreux projets, sa contribution permet de boucler les budgets et de déclencher d'autres financements. On estime qu'un franc investi par la SSR génère un effet de levier significatif en attirant des fonds complémentaires publics comme privés.



Contrairement à une idée répandue, affaiblir la SSR ne renforcerait pas automatiquement les médias privés. Elle collabore avec de nombreux acteurs, achète des contenus et soutient des productions indépendantes. Moins de moyens pour elle signifierait aussi moins de commandes pour les autres. **Affaiblir la SSR contribuera à fragiliser durablement l'ensemble du paysage médiatique de notre pays.**

Il faut aussi nommer la responsabilité politique de celles et ceux qui portent cette initiative. Depuis des années, certains milieux – l'UDC en tête – attaquent la SSR non pour faire des économies, mais parce qu'une information indépendante les dérange. Derrière leurs discours se profile une vision où l'information serait davantage soumise aux rapports de force économiques et aux logiques partisans. D'autres pays ont déjà emprunté ce chemin. Ils ont montré qu'un affaiblissement des médias publics ouvre la voie à une information plus fragmentée et plus polarisée. La Suisse n'a rien à y gagner.

Reste enfin la question de la stabilité. Un financement prévisible permet à la SSR d'investir, d'innover et de s'adapter aux nouveaux usages. À l'inverse, le mécanisme est bien connu : on coupe les moyens, la qualité baisse, l'audience recule puis on justifie de nouvelles coupes. Le scénario est écrit d'avance.

Le 8 mars prochain, il ne s'agira pas seulement de voter sur une redevance, il s'agira de décider quelle information, quelle culture audiovisuelle et quel débat public nous voulons pour la Suisse. Votons NON à l'initiative SSR !

Fraudes électorales à Vernier : protégeons l'intégrité du vote !



Jean-Marc Guinchard,
Chef de groupe
Le Centre

Les événements graves qui ont entouré les élections communales de Vernier constituent un tournant préoccupant pour notre démocratie. Une première fraude électorale avérée, confirmée par la justice, a conduit à l'annulation du scrutin. Par deux fois, on a donc constaté des vulnérabilités structurelles dans l'exercice des droits politiques, en particulier dans le recours massif au vote par correspondance.

Durant de longs mois, soupçons, enquêtes pénales, recours juridiques et incertitudes institutionnelles se sont succédés, et ne sont toujours pas terminés, nourrissant un climat de défiance inédit et durable au sein de la population.

Ces péripéties ont porté atteinte à la confiance des citoyens dans la fiabilité des résultats électoraux.

Le vote par correspondance, largement utilisé à Genève et représentant aujourd'hui la majorité des suffrages exprimés, a indéniablement contribué à faciliter la participation électorale. Toutefois, ce mode de scrutin repose sur une logistique complexe, impliquant l'acheminement des bulletins, leur conservation, ainsi que des conditions de vote échappant en grande partie au contrôle direct des autorités. Dans certaines configurations locales, ces caractéristiques peuvent créer un terrain propice à des pratiques abusives : pressions sur les électeurs, captation de votes, collecte induue de bulletins ou influences néfastes exercées dans un cadre privé.

Les affaires de Vernier ont démontré que ces risques ne sont pas théoriques. Elles ont mis en lumière les limites du cadre légal actuel, qui ne prévoit pas de mécanisme suffisamment réactif et ciblé pour faire face à une situation d'urgence institutionnelle. En l'état du droit, les autorités disposent de moyens limités pour agir rapidement lorsqu'un scrutin est annulé en raison d'irrégularités graves, alors même que la répétition des mêmes conditions de vote a manifestement exposé le second scrutin aux mêmes dérives.

Face à cette lacune légale et institutionnelle, le Centre a déposé un projet de loi qui propose une réponse mesurée et strictement encadrée. Il vise à introduire la possibilité, pour le Conseil

d'État, de suspendre provisoirement le vote par correspondance dans le cadre d'un nouveau scrutin organisé à la suite d'une fraude électorale ou d'irrégularités majeures. Cette compétence ne serait activée que dans des circonstances exceptionnelles et clairement définies, et uniquement pour le scrutin concerné.

Ce dispositif ne constitue ni une remise en cause générale du vote par correspondance, imposé par une disposition fédérale, ni un recul des droits politiques. Il s'agit au contraire d'un instrument de protection de la démocratie, permettant de recentrer temporairement l'exercice du vote à l'urne, dans un environnement contrôlé, transparent et directement supervisé par les autorités communales et cantonales. Le vote en présentiel offre en effet des garanties accrues en matière d'identification des électeurs, de secret du vote et de prévention des pressions indues.

En prévoyant une suspension provisoire, le projet garantit qu'une participation électorale facilitée ne se fasse jamais au détriment de l'intégrité du scrutin. La démocratie ne se mesure pas uniquement à l'aune du taux de participation, mais aussi – et surtout – à la crédibilité et à la transparence du processus qui concrétise l'expression de la volonté populaire.

En adaptant la législation dans ce sens, le Grand Conseil enverra un message clair : notre canton ne tolère aucune forme de fraude électorale et se dote des moyens nécessaires pour y répondre efficacement lorsque les faits l'exigent. Il affirme ainsi la primauté de la transparence, de la sécurité et de la fiabilité du vote, conditions indispensables au bon fonctionnement de nos institutions et à la légitimité des élus.



Société

Le burkini, au-delà des caricatures

À la faveur d'un projet de loi de l'UDC qui visait à introduire dans la loi pénale genevoise la criminalisation du port du burkini, le Grand Conseil s'est saisi une nouvelle fois de cette question. Le Centre s'est clairement opposé à la criminalisation des femmes qui portent le burkini. En revanche, les députés ont déposé et défendu un amendement général qui vise, en substance, à définir dans une loi administrative les contours d'une tenue de bain appropriée dans les piscines publiques.



Alia Chaker Mangeat,
Députée du Centre

Cette tenue correspond à ce qui se pratiquait durant les dernières décennies dans les bassins du Canton (avant que la gauche ne décide d'y accepter les burkinis) c'est-à-dire une tenue qui ne dépasse pas les genoux et qui ne couvre pas les bras.

D'abord, les enjeux d'hygiène et de sécurité ont été rappelés. La Commission du sport du Conseil municipal de la Ville de Genève s'est en effet déjà penchée sur ces deux questions. Les professionnels, dont le seul souci est d'assurer une gestion fonctionnelle et collective efficace des piscines, y ont précisé que les bassins publics suisses ont des contraintes très strictes en matière d'hygiène et de sécurité. Le port des maillots de bain très couvrants n'est pas neutre car il implique une augmentation de la concentration de chlore et rend les gestes de secours et de réanimation plus difficiles.

Le Centre a rappelé par ailleurs que notre canton s'est construit autant sur la diversité que sur le dialogue et c'est une fierté. La question des tenues appropriées dans les piscines publiques n'est pas un débat sur des personnes ni sur des croyances. C'est un débat sur la cohésion sociale et sur la manière dont nous organisons nos espaces communs.

Le Centre est ainsi convaincu que poser des règles partagées, simples, compréhensibles et identiques pour toutes et tous ce n'est pas exclure. Au contraire, c'est éviter que les différences deviennent des lignes de séparation, de tension, voire de conflit.

Qui peut nier aujourd'hui que cette question du burkini est source de tension et d'incompréhension dans notre société ? Absolument personne. La lutte contre l'islamophobie est une nécessité absolue mais ce n'est pas en défendant le burkini que nous avancerons dans ce combat.

A l'interdiction du burkini, on nous oppose souvent la défense de la liberté de celles qui veulent le porter. C'est une réalité indéniable. Mais le Centre considère que la liberté individuelle ne peut pas être isolée du cadre collectif. La question ne porte pas sur un simple choix vestimentaire personnel. Pour une raison très simple : lorsqu'un vêtement est associé à une norme religieuse ou culturelle sur le corps féminin, sa présence dans un cadre collectif crée, qu'on le veuille ou non, une pression sociale implicite ou explicite sur celles qui ne s'y conforment pas. Or notre priorité est de garantir un cadre où aucune femme, aucune jeune fille ne se sente jugée, culpabilisée ou incitée à changer sa tenue pour être considérée comme « respectable ».

Dans notre canton, les espaces publics doivent être des lieux d'émancipation, jamais de pression. C'est également pour cette raison que le groupe a estimé que la question du burkini doit dépasser le niveau communal et le Grand Conseil doit donner une réponse claire et applicable dans tout le Canton.

Groupement Société & Progrès

Engagez-vous qu'ils disaient !

Un nouveau Groupement au Centre.

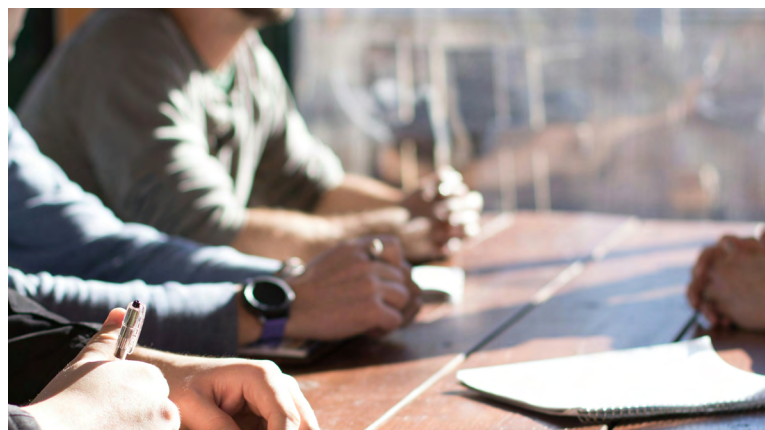
Au sein du Centre, beaucoup partagent une même intuition : notre parti a besoin d'un lieu qui porte sa vocation, son engagement humaniste et qui transforme ces convictions en force de propositions et d'actions. Depuis la mise en sommeil du groupement chrétien-social, cette sensibilité manquait d'un espace structuré. C'est pour y répondre qu'est né le Groupement Société & Progrès (GSP).



Maurice Sila,
Président du GSP

En Suisse comme à Genève, le PDC — devenu Le Centre — s'est toujours distingué par une culture du débat et l'accueil de sensibilités différentes. Sa tradition chrétienne-sociale, héritière d'un engagement social fort, a longtemps contribué à cette richesse, en nourrissant la réflexion du parti et en soutenant l'action de ses élus. Cet ancrage distinct, à la fois idéologique et territorial, s'est estompé à mesure de l'évolution de la société et des aspirations nouvelles de la population. Si la défense des valeurs chrétiennes a quitté le champ politique afin de regagner l'espace des consciences personnelles, elles n'en continuent pas moins d'inspirer un parti qui conjugue liberté individuelle et responsabilité commune, œuvrant à la prospérité économique sans oublier ni le social ni le sociétal.

Le GSP reprend le flambeau du groupement chrétien-social, en ouvrant la focale sur des questions fondamentales qui traversent les aspirations, les espoirs, les préoccupations du monde d'aujourd'hui. Parce que les mêmes valeurs — humanisme, responsabilité, solidarité, sens du bien commun — s'enracinent bien souvent dans des parcours de vie variés, faits de convictions spirituelles ou civiques, de sensibilités différentes, et de manières de comprendre et de lire notre société, parfois nourries par d'autres traditions. Le point commun de ces démarches diverses et profondément humaines est la recherche du progrès, dans l'Homme, dans ses réalisations, dans son action.



Dans cet esprit, le Groupement Société & Progrès se veut un lieu de réflexion et de proposition, travaillant tant sur des objets de l'actualité politique de notre canton et de Suisse que sur des sujets de société plus larges.

Concrètement, nous animons des groupes de réflexion et de travail sur des thèmes définis collectivement, en partant des préoccupations exprimées par les membres et des enjeux politiques actuels. Ces espaces de travail permettent de croiser les expériences, de confronter les points de vue et de faire émerger des prises de position communes. Les résultats de ces réflexions sont ensuite présentés aussi bien aux organes du parti qu'à l'ensemble des membres, dans un souci de transparence et de dialogue permanent entre la base et les instances.

Nous organisons des tables rondes et des échanges avec les acteurs de la vie publique cantonale afin de mieux comprendre et appréhender l'actualité.

Nous souhaitons également accompagner plus étroitement nos élus dans leur travail parlementaire, en mettant ces réflexions au service de l'action politique concrète, notamment par l'élaboration de propositions de textes, d'amendements ou de pistes législatives. Enfin, la publication d'une rubrique régulière dans ce journal offrira un espace dédié pour partager nos analyses, rendre compte de nos travaux et encourager un débat interne vivant, constructif et ouvert, indispensable à la vitalité du parti.

Durant cette première année d'existence, le GSP a travaillé sur la problématique des 30 km/h en ville et la question des relations entre la Suisse et l'Europe (Bilatérales III), a mis en place un groupe de travail sur la future loi Climat cantonale, organisé une rencontre autour de la création d'un poste d'infirmier cantonal ainsi que formulé des prises de position sur le soutien à plusieurs objets de votation — dont l'initiative « Pour + de logements en coopératives » et celle pour un Fonds climat. Ces deux dernières ont été soutenues largement par l'Assemblée des délégués.

À titre personnel, j'ai été convaincu par l'ambiance à la fois chaleureuse, amicale et constructive qui règne au sein du groupement. C'est cette dynamique, fondée sur l'écoute et le travail collectif, qui m'a naturellement conduit à m'y engager, puis, avec enthousiasme, à en assumer la présidence.

Le GSP veut être une force motrice du Centre à Genève, une force capable de rassembler bien au-delà de ses cercles habituels, de susciter de nouveaux engagements et de porter une réflexion politique constructive, ambitieuse et utile à l'action de nos élus.

Le Groupement Société & Progrès n'a de sens qu'au travers de l'engagement de celles et ceux qui souhaitent réfléchir, débattre et agir pour une politique humaniste, responsable et tournée vers l'avenir. Rejoindre le GSP, c'est participer activement à la préparation des succès à venir. À l'approche des échéances cantonales de 2028, cette mobilisation prend une importance particulière : c'est dès aujourd'hui que se construisent les idées, les propositions et les dynamiques qui font la force et la crédibilité du Centre.

Chacune et chacun, avec son parcours, ses convictions et ses expériences, peut y trouver sa place et contribuer à enrichir notre réflexion commune en jetant les bases de la plateforme qui fera de notre parti une troisième voie majeure dans la vie politique genevoise. Et le GSP veut y prendre toute sa part.

Société

Le plateau apéro ou « La Vache et la Grappe – conte des temps modernes »



Patricia Bidaux,
Députée du Centre
au Grand Conseil

Il est là, le plateau apéro genevois dressé, quelque part entre le Lac et le Salève. Le délicieux breuvage rouge ou blanc capte la lumière dans les verres. Le fromage attend son heure. La viande est finement tranchée. Tout semble paisible.

Et voilà qu'une grappe – disons, un Chasselas un peu bavard – se retrouve face à une vache placide. Toutes deux regardent la table, le plateau apéro et le monde.

La Grappe prend la parole la première :

« On parle beaucoup de "crise". On dit que le marché s'effondre, que les habitudes changent. Pourtant, si les convives ne buvaient que du vin genevois, aller... même suisse, je trouverais largement ma place. Le problème n'est pas l'amour du vin. Il est dans l'équilibre. Pendant qu'on demande à mes ceps d'être arrachés pour "restructurer", les importations entrent sans vergogne. On invoque la loi du marché. Mais la loi du marché n'interdit ni la cohérence... ni le courage politique. »

Elle marque une pause.

« Lorsque des caves sont pleines et qu'un encaveur annonce qu'il ne pourra pas acheter la prochaine récolte, ce ne sont pas seulement des hectolitres en trop. Ce sont des trésoreries qui se tendent, des investissements différés, des emplois saisonniers fragilisés, des familles qui s'interrogent. Arracher un cep, ce n'est pas tourner une page : c'est effacer des années de travail et d'identité. »

Tout en ruminant, la Vache acquiesce lentement.

« Chez moi aussi, tout était affaire d'équilibre. Nos exploitations genevoises ont été pensées avec une réalité simple : un canton exigu, des surfaces limitées, et des pâturages voisins en France pour respirer un peu l'été. Cette organisation transfrontalière n'était pas un privilège. C'était une adaptation intelligente à la géographie. »

Son regard se fait plus grave.

« Puis la décision est tombée le 19 février : plus de pacages en France, sur décision de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV). Sanitaire, peut-être. Mais brutale. Sans transition ni accompagnement. Berne décide. Genève paie. »

La Grappe se penche.

« Alors concrètement ? »

La Vache soupire.

« Concrètement, cela signifie davantage de fourrage à produire ou à acheter, alors que les surfaces sont déjà sous pression. Des contrats de fermage à honorer pour des prés devenus inaccessibles. Des coûts supplémentaires qui peuvent dépasser mille francs par vache et par saison. Pour une exploitation agricole, ce n'est pas une ligne technique. C'est une ligne rouge. C'est la différence entre équilibre fragile et déficit structurel. »

La Grappe hoche des grains.

« Chez moi, on demande aux vigneronnes et vigneron de réduire, d'arracher, de se réinventer. Mais rien n'incite réellement les grands acheteurs à équilibrer leurs rayons. Pourquoi ne pas imaginer qu'à chaque bouteille étrangère achetée corresponde aussi une bouteille locale ?

Non par protectionnisme, mais par responsabilité. Le marché n'est pas une force de la nature : il est façonné par des règles. »

La Vache relève la tête en dodelinant de la queue.

« Voilà la vraie question : voulons-nous que l'administration gouverne seule par décisions techniques, ou assumons-nous des choix politiques clairs ? Une décision sanitaire peut être nécessaire. Mais elle doit être accompagnée. Une ouverture des marchés peut être défendue. Mais elle doit être équilibrée. Sinon, la charge repose toujours sur les mêmes épaules : celles des gens de la terre. »

Devant elles, le plateau apéro reste généreux. Les verres tintent. Les conversations s'animent. La Grappe observe.

« Écoute les convives qui parlent, de durabilité, de circuits courts, de souveraineté alimentaire. Nous en sommes l'expression concrète. Mais ces mots doivent se traduire en actes. »

La Vache ajoute, avec un léger sourire :

« Et l'acte le plus simple est peut-être aussi le plus politique : choisir ce que l'on met dans son assiette. Chaque bouteille genevoise achetée, chaque morceau issu d'un élevage local, est un signal. Un signal envoyé au marché. Un signal envoyé aux décideurs. »

La fatalité n'est pas dans la crise. Elle est dans le silence politique. Lorsque l'administration décide sans accompagnement, elle fragilise. Lorsque la politique assume, elle équilibre. Et lorsque les citoyennes et citoyens choisissent local, ils transforment le marché.

Le plateau apéro genevois encore sur la table est l'image d'un territoire qui produit, qui travaille, qui vit.

Il nous attend toutes et tous — non seulement pour un moment convivial, mais pour un choix. Un choix hautement politique : celui de soutenir concrètement celles et ceux qui nous nourrissent.

Et il n'a jamais été aussi important d'y être — ensemble autour du plateau de l'apéro.

Social

L'Hospice général à la croisée des chemins

À Genève, l'Hospice général fait partie de ces institutions que tout le monde connaît, même sans jamais avoir été bénéficiaire. C'est l'un des piliers de la solidarité cantonale, celui qui intervient quand les revenus ne suffisent plus ou quand la vie bascule, quand les parcours personnels ou professionnels se fracturent. Sa mission est essentielle et personne ne la conteste. Mais depuis plusieurs années, une inquiétude grandit. Elle ne porte pas sur l'utilité de l'aide sociale, mais sur la manière dont l'institution fonctionne, sur ses coûts et sur sa capacité à tenir dans la durée.



Jacques Blondin,
Député du Centre
et commissaire
aux finances

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En dix ans, les prestations versées ont fortement augmenté d'environ 65%. Le budget dépasse aujourd'hui les 570 millions de francs et continue de grimper, avec des demandes de crédits supplémentaires et des hausses prévues pour les prochains exercices. Chaque année, l'État doit remettre au pot pour couvrir des dépenses qui sont, par nature, obligatoires. Ce sont les fameuses « charges contraintes » : on ne peut pas décider de les réduire d'un trait de plume, car elles découlent directement de la loi et des besoins sociaux réels. Mais cette progression rapide pose une question simple : le système est-il encore maîtrisé et soutenable à long terme ?

Il faut rappeler que certaines missions de l'Hospice général dépendent de facteurs extérieurs difficiles à prévoir, notamment en matière d'asile et de migration. L'arrivée de nouveaux publics, l'accueil de mineurs non accompagnés ou la nécessité de trouver des solutions d'hébergement d'urgence peuvent faire grimper les coûts très rapidement. L'institution doit absorber ces variations sans toujours disposer d'une marge de manœuvre suffisante. Là encore, ce sont les finances publiques qui encaissent directement les chocs.

Un autre point suscite des interrogations : les outils de contrôle. La récente évolution de la législation sur l'aide sociale a modifié certaines pratiques et réduit les possibilités de vérification systématique des situations financières. L'objectif était de simplifier les procédures et de respecter davantage la sphère privée. Mais sur le terrain, plusieurs voix ont alerté sur les conséquences concrètes : moins de contrôles, c'est aussi un risque accru d'erreurs, de versements indus ou de situations mal évaluées. Même si ces cas restent minoritaires, ils coûtent cher et alimentent le doute dans l'opinion publique. Sans confiance, le système d'aide sociale se fragilise politiquement et financièrement.

Sur le terrain, les équipes de l'Hospice général travaillent dans un contexte de plus en plus tendu. Le nombre de dossiers augmente, les situations sont plus complexes, et les ressources ne suivent pas toujours au même rythme. Plusieurs témoignages internes ont évoqué une surcharge de travail et un sentiment d'essoufflement. À terme, c'est l'efficacité même de l'aide sociale qui se retrouve remise en question.



Face à cette accumulation de signaux, la question n'est pas de remettre en cause l'aide sociale. Elle reste indispensable. Mais il devient nécessaire de prendre un temps d'arrêt pour comprendre ce qui fonctionne, ce qui dysfonctionne et ce qui doit être ajusté. C'est le sens de la résolution déposée par Le Centre au Grand Conseil, de créer une commission d'enquête parlementaire sur la gouvernance de l'Hospice général. L'idée n'est pas de désigner des coupables ni d'alimenter une polémique, mais d'établir un diagnostic sérieux et partagé. Examiner la gestion financière, les mécanismes de contrôle, l'évolution des besoins et l'efficacité des mesures d'insertion permettrait d'y voir clair et de poser les bases de réformes solides.

Si les coûts continuent d'augmenter sans vision claire, si les équipes restent sous pression et si la confiance du public s'érode, c'est l'ensemble du système de protection sociale qui s'expose à des tensions durables. À l'inverse, un travail d'analyse transparent et rigoureux peut permettre de renforcer l'institution, de sécuriser ses missions et de redonner de la lisibilité aux finances publiques. Loin d'être un signe de défiance, c'est, au contraire, une manière responsable de préserver un pilier essentiel au soutien aux familles et à la population plus précarisée.

Hommage

Michel Vergain



C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Michel Vergain, survenu le 23 décembre dernier. Au sein du groupe du Centre Lancy au Conseil municipal, Michel a défendu avec constance et conviction les valeurs démocrates-chrétiennes qui guidaient son action : le respect de la dignité humaine, la solidarité, la responsabilité individuelle mais aussi collective, et la liberté.

Michel revendiquait une politique proche des gens, fondée sur le dialogue et l'écoute. Il fuyait le dogmatisme. Il savait prendre le temps d'écouter les autres, même lorsqu'ils ne partageaient pas son avis. Sa capacité d'écoute, sa bienveillance et son respect ont fait de lui un homme de confiance, apprécié pour sa justesse de ton et son sens du bien commun.

Michel a toujours cherché à rassembler plutôt qu'à diviser. Ces mêmes valeurs, il les a incarnées de manière très concrète par son engagement, notamment comme premier lieutenant à la CP 35 et comme président de la Fédération Genevoise des corps de Sapeurs-Pompiers.

Au cœur de tous ses combats se trouvait une valeur essentielle : la famille. Elle était pour lui un repère, une source de force et de sens. Il croyait profondément que l'engagement public n'a de valeur que s'il est enraciné dans des liens humains solides, dans l'attention portée aux proches et dans la transmission de valeurs de respect, d'entraide et de confiance.

Aujourd'hui, nous perdons un homme engagé et généreux, mais surtout un ami fidèle, profondément humain. Son exemple continuera de nous inspirer dans notre engagement citoyen et altruiste. Son souvenir restera vivant dans les valeurs qu'il a incarnées et qu'il nous laisse en héritage.

Merci, Michel, pour tout ce que tu nous as donné. Tu resteras présent dans nos pensées, dans nos cœurs, et comme une source d'inspiration et de respect.

Corine Gachet, Conseillère administrative de Lancy

le déménagement en douceur



BALESTRAFIC

Certifié **Charte** Qualité
AGED
2011

17-19 rue Baylon - 1227 Carouge - Tél. 022 308 88 00 - www.balestrafic.ch



Edouard BRUN & Cie S.A.
Agence immobilière

La dimension humaine

Rue Sillem 6 - CH-1211 Genève 6 - Tél. 022 718 19 60 - www.regiebrun.ch

Imprimerie
multicolor

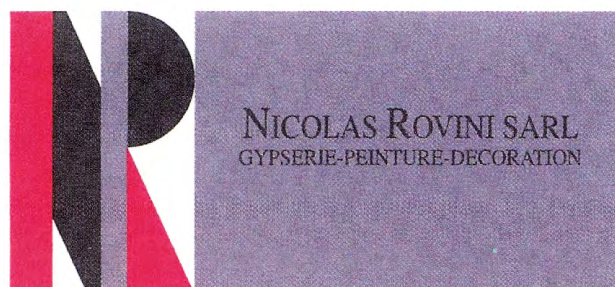
impressions vivantes

via monnet 6 | 1214 Vernier | www.multicolor.ch
022 794 36 71 | 079 407 92 16 | info@multicolor.ch

BR Barthélémy Roch
Gestion immobilière
Fiduciaire

Barthélémy Roch

F.I. Fides Immo Sarl
6, chemin du Moulin-de-Vert
1288 Aire-la-Ville
Tél. 022 850 00 15
Fax 022 850 00 15
roch.barthelemy@bluewin.ch



19 rue de la Maison-Forte - 1287 Laconnex Genève
Tél.: 022 756 11 07 - Fax : 022 756 14 54
Mobile : 079 423 32 54 - rovini@bluewin.ch

Soutenez Le Centre!

Vous partagez les idées de notre parti et de nos élus ?

N'hésitez pas à nous soutenir en faisant un don.

Vous contribuerez ainsi à aider Le Centre à porter ses idées et valeurs lors des votations, des campagnes mais aussi tout au long de la prochaine législature.

Nous vous remercions chaleureusement !

